

# Rapport D'ACTIVITÉ

2024



La Région  
**Grand Est**

LE DÉPARTEMENT  
**Marne**

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

  
**Symbiose**  
pour des paysages de biodiversité



# SYMBIOSE, UNE ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'association **Symbiose**, pour des paysages de biodiversité, a été créée en 2012 par un collectif d'acteurs agissant sur le territoire de la **Champagne-Ardenne**. Elle est reconnue « association de protection de l'environnement » et « association d'intérêt général ».



Cette création fait notamment suite à la volonté de mettre en œuvre les résultats d'une étude et d'une expérimentation conduite sur un territoire de 36 communes à l'Est de l'agglomération rémoise, portant sur la **création** et la **restauration des trames vertes et bleues**. Ce territoire regroupe en effet un grand nombre de problématiques courantes en champagne crayeuse, relatives à la biodiversité et aux corridors écologiques : manque de lieux de reproduction, de nichage pour l'avifaune, érosion des sols...

La **stratégie** d'actions de **Symbiose** repose sur **quatre axes forts** :

- un **partenariat** avec les organismes agissant sur la biodiversité : Symbiose s'appuie sur les compétences de ses adhérents pour structurer et mettre en œuvre les projets.
- une **approche globale** au niveau des analyses (transversalité des problématiques) : Symbiose doit répondre à des enjeux à la fois agronomiques et écologiques afin de garantir la pérennité de ses actions.
- une **échelle de cohérence territoriale** : Symbiose agit et déploie ses actions à l'échelle d'un territoire agricole (et non à l'échelle de la parcelle).
- une **capacité à reproduire les projets** : les actions sont conceptualisées afin de pouvoir être reproduites sur d'autres territoires.

Chaque projet créé et mis en œuvre par Symbiose repose sur un **engagement volontaire des acteurs de territoire** (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, communes...).

Pour susciter l'intérêt individuel et mobiliser les acteurs, l'association **apporte de la connaissance** sur le sujet de la biodiversité via des supports, des sorties terrain, des formations, conférences, expositions... Cette connaissance est un préalable à l'engagement dans l'action et à la pérennisation de celle-ci.

Les principales **missions de Symbiose** sont de :

- **fédérer les acteurs** des territoires ruraux autour des problématiques de fonctionnalité et de préservation de la biodiversité
- **démontrer la compatibilité** entre agriculture de qualité et environnement
- **promouvoir la biodiversité** dans le respect du développement durable
- **conduire des programmes** de recherche, d'innovation et être un laboratoire d'idées.

**Ces missions s'adressent :**

- aux agriculteurs, aux acteurs du monde rural et autres bénéficiaires de l'espace rural
- au grand public, collectivités et entreprises privées
- aux élus régionaux, nationaux et européens.



## Entretien avec

Hervé Lapie, Président de Symbiose, et Benoît Collard, Secrétaire général

4 et 5

## *La vie de l'Association*

6

### DES PARTENAIRES ET DES ADHERENTS

très impliqués

6

### DES EXPERTS

sur le terrain  
au quotidien

7

### DES REFERENTS

agriculteurs  
et apiculteurs

7

### UN FINANCEMENT

public et privé

7

### DEUX NOUVEAUX PARTENAIRES

Les JA51 et le Syndicat  
de défense du fromage  
de Chaource

8

### UNE COMMUNICATION

active et diversifiée

8

### UN TRAVAIL EN RESEAU

9

## *Trame verte et bleue : les Agriculteurs du territoire s'impliquent*

10

### SUD CHALONS

Créer et restaurer  
une trame verte  
à l'échelle  
de 11 communes

11

### AUBE

Protéger et valoriser  
les mares  
du Chaourçois

13

### ARDENNES

Déployer  
des aménagements  
d'hydraulique douce

14

### APILUZ

Des bandes de luzerne  
pour nourrir  
les pollinisateurs

15

## *RSE et Compensation des Entreprises : Symbiose, prestataire régional*

17

### PARCS EOLIENS

Instaurer des mesures  
de compensation  
écologique

17

## *Innovation et partenariats scientifiques : du terrain aux publications*

19

### UNIVERSITE DE REIMS

Poursuite du partenariat  
autour de la biodiversité  
du sol

19



## Hervé Lapie, Président de Symbiose

### Quels sont les faits marquants de l'année 2024 pour Symbiose ?

2024 a vu les *premières plantations de haie* dans le cadre du projet Trame verte au *sud de Châlons* et le *déploiement des deux projets Trame bleue* : la valorisation des mares dans le Chaourçois (Aube) et l'instauration d'aménagements d'hydraulique douce sur le territoire des Crêtes pré-ardennaises (Ardennes) pour gérer les eaux pluviales.

Après avoir porté le projet *Apiluz* pendant trois ans sur sept départements, l'association a *passé le flambeau à la filière luzerne* concernant le financement pour pérenniser les bandes de luzerne non fauchées afin d'apporter de la ressource alimentaire aux pollinisateurs et auxiliaires en période de disette.

L'objectif de Symbiose est en effet d'initier les projets pour qu'ensuite les acteurs du territoire s'en emparent pour assurer leur pérennité. Symbiose reste cependant animateur et coordinateur du projet.

Avec des projets comme Apiluz sur sept départements, ou celui de Tilloy-et-Bellay reproduit maintenant sur onze communes du Sud de Châlons, *Symbiose apporte la preuve par l'exemple*.

Notre objectif est de faire travailler ensemble des acteurs de différents horizons (agricoles, non agricoles, publics, privés...) pour associer les connaissances et compétences au profit de la biodiversité. C'est une vraie richesse pour notre territoire !

L'objectif de Symbiose est d'impulser des projets volontaires, collectifs et de territoire pour développer la biodiversité en impliquant les acteurs locaux pour garantir l'acceptabilité des actions et leur pérennité.



## **Benoit Collard, Secrétaire Général de Symbiose agriculteur à Somme-Tourbe**

**Les projets en faveur de la biodiversité se multiplient sur le territoire, notamment ceux émanant des agriculteurs.  
Comment faire pour que ces initiatives soient écologiquement performantes ?**

*Bien souvent l'intérêt d'un projet individuel prime sur celui du projet collectif. Et pourtant, chacun sait que « **seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin** ». Ce proverbe résume l'essence même de l'intelligence collective.*

*Ceci est d'autant plus vrai en ce qui concerne **la préservation de la biodiversité** : ce **n'est pas une course contre la montre mais un marathon**. En effet, l'impact des aménagements sur un territoire sera d'autant plus important que ce territoire est grand pour pouvoir former au final une trame verte et bleue.*

*Ainsi, je peux me satisfaire de planter une haie de 2,5 km (sur 4 m de large) sur mon exploitation, soit une surface de 1 ha. Mais cela ne représente que 0,05 % de la surface globale de ma commune estimée à 2 000 ha.*

*En revanche, 20 projets de cette taille sur ce même territoire, rassemblés dans un projet collectif, permettraient d'avoir des haies sur 1 % de sa surface et de construire des couloirs écologiques pour l'habitat et la circulation des espèces.*

*La **stratégie de Symbiose** s'inscrit bien dans cette optique : **favoriser les projets collectifs pour atteindre une performance écologique**.*

*Cela a été démontré notamment dans le **projet Apiluz** (2 400 agriculteurs mobilisés pour laisser 1 700 à 1 900 km de bandes de luzerne non fauchée, soit 530 à 550 ha), le **projet RTE** (83 pylônes aménagés, 58 agriculteurs impliqués), le **projet Sud Châlons** (22 exploitations impliquées, 30 ha de jachère fleurie et 25 km de haie à venir), celui de la valorisation et restauration des **mares du Chaourçois** dans l'Aube (14 agriculteurs engagés autour de 30 mares) ou encore celui de la lutte contre l'érosion dans les Ardennes.*

*Le **projet individuel** restera cependant fondamental dans sa fonction de **catalyseur de projets collectifs territoriaux**.*

## La vie de l'Association

### Des partenaires et des adhérents très impliqués

Pour réaliser ses projets, Symbiose s'appuie sur les compétences proposées par l'ensemble de ses partenaires adhérents à l'association.

**Certaines structures sont particulièrement investies dans la mise en oeuvre technique des projets** : les chambres d'agriculture de la Marne (CA51) et des Ardennes (CA08), les Fédérations des Chasseurs de la Marne (FDC51) et des Ardennes (FDC08), Miroir Environnement, le

CPIE Sud Champagne, Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), l'Adasea 51, la FDSEA 51 et la FDSEA 10.

**En 2024**, l'association Symbiose compte **30 structures adhérentes**.

L'ensemble des adhérents se retrouve en **Comité de pilotage** pour croiser leurs visions, intérêts et objectifs et construire des projets collectifs.



## Des experts au quotidien sur le terrain



**Bérénice Goin**  
Adasea



**Julie Portejoie**  
Adasea



**Sylvain Duthoit**  
CA51



**Clara Amy**  
RBA



**Solène Allart**  
FDC51



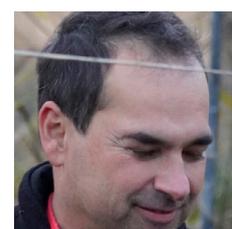
**Lucile Risselin**  
FDC51



**Jérémy Miroir**  
Miroir Environnement



**Jérôme Schmit**  
FDSEA10



**Stéphane Bellenoue**  
CPIE Pays de Soulaïnes

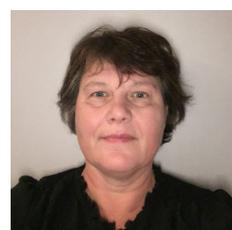
## Des agriculteurs et apiculteurs référents



**Jean-Marie Delanery**  
agriculteur référent  
du **projet Tilloy-et-Bellay**



**Jean-Baptiste Prévost**  
agriculteur référent  
du **projet Sud Châlons**



**Catherine Godin**  
agricultrice référente  
de la **plateforme de Berru**



**Alexandre Martel**  
agriculteur référent  
du **projet Medef**



**Benoit Collard**  
agriculteur référent  
des **projets éoliens**  
et **collectivités**



**Jean-François Maréchal**  
apiculteur impliqué dans  
les **projets Apibet**  
et **Tilloy-et-Bellay**



**Dominique Mareigner**  
apiculteur référent  
du **projet Apiluz**



**Philippe Lecompte**  
apiculteur référent  
du **projet Apiluz**

## Un financement public et privé

En complément des adhésions des membres, la **Région Grand Est** et le **Département de la Marne** financent en partie les projets de Symbiose.

Certains projets (Plantons des haies, Apiluz...) reçoivent également des financements spécifiques de **structures privées ou publiques**.

## Deux nouveaux partenaires

En 2024, les Jeunes Agriculteurs de la Marne (JA51) et le Syndicat de défense du fromage de Chaource ont rejoint l'association.



## Une extension du périmètre d'activité

Créée en 2012 à l'échelle de la Champagne-Ardenne, Symbiose a voté en assemblée générale extra-ordinaire le 24 juin 2024 l'extension de son périmètre à l'échelle de la Région Grand Est

afin d'être en cohérence avec les nouvelles régions administratives et être plus visible des institutions régionales telles que le Conseil régional, la Draaf, la Dréal...

## Une communication active et diversifiée

### Une présence sur plusieurs événements

#### ● Les Céréalistes de Vivescia

Les 4, 5 et 6 juin, Symbiose était présente sur l'événement Les Céréalistes dédié aux adhérents de Vivescia sur l'espace biodiversité aux côtés de Réseau Biodiversité pour les Abeilles. Objectif : sensibiliser aux enjeux environnementaux et biodiversité et présenter les projets en cours et à venir via différents supports, maquettes et exemples d'aménagements (fascines, haies, ruches, semences de jachère, mare...).



#### ● La fête des JA

Le 9 juin, Symbiose a attiré de nombreux visiteurs sur son stand parmi ceux qui ont foulé le terrain de la fête des JA de la Marne à Normée : des agriculteurs connaissant déjà l'association pour découvrir nos nouveaux projets, partager leur retour d'expérience en matière d'aménagements instaurés sur leur exploitation, mais également des familles (observation et reconnaissance d'insectes, sensibilisation à la biodiversité...).

#### ● La Foire de Châlons

Symbiose était également présente à la Foire de Châlons avec l'animation d'un stand autour de la biodiversité (jeu de reconnaissance d'insectes, quizz sur la biodiversité, photos d'aménagements agro-écologiques...) le 3 septembre sur l'espace Ferme de la Chambre d'agriculture de la Marne et le 8 septembre sur le stand du groupe Vivescia, deux partenaires de Symbiose.

Le 4 septembre, Symbiose est également intervenue lors de la table ronde « Révolution verte : les agricultrices, alliées de la biodiversité » organisée par l'association Vox Demeter.



## Des événements relayés dans la presse

Symbiose compte de nombreuses retombées presse notamment suite à l'Assemblée générale (24 juin).

### ● Assemblée générale

**Presse agricole** : 2 articles (La Marne Agricole, La Revue Agricole de l'Aube)

**Presse grand public** : 1 article (Les pages Economies de l'Union)

### ● Apiluz

**Presse professionnelle** : 3 articles (Cultivar, La France Agricole, L'Abeille de France)

**Presse grand public** : 1 article (L'Hebdo du Vendredi)

### ● Autres thématiques

-Projet Medef (L'Union)

-Soutien de la Fondation Crédit Agricole (La Marne Agricole)

-Plantation de haies (Reportage Enquête de Régions sur France 3 Grand Est)

Pour retrouver  
tous les articles,  
scannez-moi !



## Une Page Facebook très suivie et partagée



L'actualité des différents projets de l'association continue d'être relayée sur la Page Facebook, atteignant **jusqu'à plus de 1300 vues** sur certains posts.

Les nombreux partages des partenaires Symbiose permettent ainsi de donner un large écho à toutes nos actions. Merci à tous !



## Un travail en réseau

Symbiose est intervenue en mars 2024 lors d'une conférence organisée par **Symbiose Allier** sur le développement des haies en grandes cultures. L'association a aussi présenté le projet Apiluz auprès de la **chambre d'agriculture de l'Ariège**. Symbiose a également accompagné l'association

**Bourgogne Franche-Comté** Agri-Environnement ainsi que la chambre d'agriculture des Landes et la FDSEA des **Landes** pour le montage de projets et la constitution de collectifs d'acteurs autour des sujets liés à la biodiversité.



### *Trame verte et bleue : les agriculteurs du territoire s'impliquent*

La protection et la restauration des trames vertes et bleues du territoire champardennais restent encore à ce jour un **défi écologique majeur**.

● La **Trame verte** est un réseau formé de **continuités écologiques terrestres**.

Depuis plus de dix ans, Symbiose travaille sur cette thématique essentielle à la préservation de la biodiversité en Champagne-Ardenne. En effet, l'évolution de l'agriculture régionale et le développement urbain ont conduit à une simplification des paysages, se traduisant par une diminution et une fragmentation des habitats naturels et semi-naturels.

Cette **homogénéisation des paysages** a induit une **érosion progressive de la biodiversité** au sein et en marge des agroécosystèmes, et par conséquent la perte des services rendus par les espèces perdues.

**Or, la richesse spécifique locale dans les écosystèmes dépend pour une part conséquente du paysage environnant.**



#### Trame verte : les objectifs de Symbiose

- Créer des connexions entre réservoirs de biodiversité
- Favoriser des espaces de circulation pour la faune et l'avifaune
- Contribuer au développement des auxiliaires et de la flore

● Depuis 2023, Symbiose élargit son champ d'action avec deux projets concernant la **Trame Bleue**.

A l'instar de la Trame verte, la Trame bleue est un réseau formé de **continuités écologiques aquatiques et humides** (cours d'eau, zones humides...) hors milieu marin.

Elle contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces, et au bon état écologique des masses d'eau.



Pour garantir leur efficacité et leur fonctionnalité à l'échelle d'un territoire, les aménagements écologiques créés dans le cadre de ces projets Trame verte et Trame bleue doivent s'inscrire dans **une stratégie de schéma de continuités écologiques**. C'est **un des enjeux primordiaux** de ces projets.

## Sud Châlons : créer et restaurer une trame verte à l'échelle d'un territoire de 11 communes

Le projet Sud Châlons s'inscrit dans un *territoire caractérisé par une pauvreté en éléments structurants paysagers*. Il capitalise sur les actions et la méthode du projet trame verte du territoire de Tilloy-et-Bellay conduit de 2015 à 2021.

Il va permettre de *créer et restaurer un réseau d'écosystèmes naturels et semi-naturels*, mais aussi d'habitats de substitution, susceptibles de répondre aux exigences vitales des espèces et de leurs populations.

Il va également *restructurer le paysage* car le corridor est un élément paysager (linéaire ou non) qui relie fonctionnellement différents habitats utilisés par une espèce ou un groupe d'espèces.

Ce projet participera aussi à l'adaptation des pratiques culturales dans un contexte de réchauffement climatique (lutte contre l'érosion par le vent, le ruissellement de l'eau, rétention de l'humidité dans le sol, captage du carbone...).



Le projet Sud Châlons s'appuie sur l'implication d'environ **120 agriculteurs** de **11 communes** situées dans le Sud de la Marne (Montépreux, Lenharrée, Vassimont et Chapelaine, Haussimont, Sommesous, Soudé, Dommartin-Lettrée, Bussy-Lettrée, Vatry, Soudron et Villeseneux) sur une zone de 274 km<sup>2</sup>.

Jean-Baptiste Prévost, agriculteur et membre du Codir de Symbiose, est le **chef de file** du projet piloté techniquement par Sylvain Duthoit de la chambre d'agriculture de la Marne.

● Ce projet associe les **compétences** de la Chambre d'agriculture de la Marne, du CPIE Sud Champagne, de la FDC51, de l'Adasea, de Miroir Environnement, des collectivités locales et des associations foncières.

● Il est financé à 80% par le dispositif « Fond Vert\* » du Gouvernement et 20% par le Groupe Vivescia et le Département de la Marne.

\*dispositif mis en place par le gouvernement français depuis janvier 2023 pour accélérer la transition écologique dans les territoires

● En **mai 2024, trois rencontres** ont eu lieu sur le terrain à Soudron, Haussimont et Dommartin Lettrée pour faire découvrir aux agriculteurs du territoire concerné, aux présidents d'associations foncières et aux maires des communes, les aménagements favorables à la biodiversité (haies jeunes et anciennes, jachères, bande intraparcélaire, mare, pinède...) ainsi que leur gestion et entretien.



### Le projet en chiffres

- 11 communes
- 13 agriculteurs déjà impliqués
- 5,2 ha de jachère fleurie
- 21,4 km de haie
- 5 mares à créer et 2 à restaurer

- En **juin et juillet**, 5,2 ha de **jachère fleurie** ont été semés.
- En **juillet**, **11 agriculteurs** volontaires (pour seize projets) ont **signé un contrat** les engageant jusqu'à fin 2027.
- **13 km de haie**, dont 10 km avec un mélange agrifaune en pied de haie, ont été implantés à **l'automne**.

**Perspectives** : Trois exploitants se sont engagés pour créer cinq mares et en restaurer deux existantes. Des prestataires sont en cours d'identification pour des travaux à conduire en 2025. 8,4 km de haie supplémentaires sont prévus pour l'automne **2025**. D'autres agriculteurs situés sur les onze communes concernées pourraient participer au projet si des financements supplémentaires sont obtenus.

## Les Partenaires Techniques et Financiers



## Trame bleue : protéger et valoriser les mares du Chaourçois (Aube)

Beaucoup de données ont été recensées sur ce réseau écologique d'exception qui compte plus de 220 mares ayant un intérêt notable en terme de biodiversité. Aucune action de préservation n'était encore financée à leur attention malgré les indicateurs écologiques majeurs qui les caractérisent.

Symbiose s'est emparée du sujet en développant un projet liant élevage, protection de l'environnement et préservation du patrimoine paysager. Objectif : donner aux acteurs locaux des éléments leur permettant de s'approprier les connaissances de ce milieu pour le sauvegarder à long terme.



- Le projet concerne six communes : Chaource, Metz Robert, Les Loges Margueron, Lagesse, Les Granges et Cussangy. L'objectif est de protéger des mares (30 dans un premier temps) sélectionnées pour leur intérêt et leur biodiversité. 14 exploitants sont concernés.

- Il est financé par le Groupe Vivescia et ses filiales industrielles pour 5 ans. Les partenaires impliqués sont le CPIE Sud Champagne, l'OFB de l'Aube et la FDSEA de l'Aube.

- Un **diagnostic écologique** a été réalisé pour chaque mare en **juin 2023** afin d'établir un cahier des charges individuel des mesures à mettre en œuvre par chaque exploitant dans le cadre d'une contractualisation pour prestation de service environnemental (CPSE) pour 5 ans.

- Le projet a été présenté en **novembre 2023** aux élus du Syndicat de défense du fromage de Chaource qui ont exprimé un réel intérêt pour celui-ci et leur soutien à la réalisation des actions envisagées.

- Au **printemps 2024**, un **diagnostic technique** du CPIE a montré la nécessité de réaliser des travaux (reprofilage des berges, curage, réouverture du milieu). La pluviométrie abondante de cette année les a repoussés à 2025.

- Toujours au printemps dernier, les agriculteurs impliqués dans le projet et leur famille ont participé à une **sortie nocturne** sur le thème des amphibiens.

**Perspectives** : Les premiers travaux vont démarrer à l'automne **2025** sur neuf mares prioritaires avec notamment le concours d'un lycée forestier. La recherche de financement se poursuit pour compléter le budget nécessaire à ces premiers travaux.

Au-delà de ces 30 premières mares, l'objectif est de lever d'autres financements pour valoriser 50 mares supplémentaires.

### Le projet en chiffres

- 6 communes concernées
  - 30 mares
  - 14 exploitants
- Un CPSE sur cinq ans
- 408 à 700 €/an de rémunération

## Les Partenaires Techniques et Financiers



SUD CHAMPAGNE



## Trame bleue : déployer des structures d'hydraulique douce (Ardennes)

Ce **second projet Trame bleue** est également financé par le Groupe Vivescia sur 5 ans pour **restaurer et déployer des aménagements d'hydraulique douce** sur les bassins versants des ruisseaux du Longwé et du Lametz (territoire des Crêtes pré-ardennaises).

Ces bassins versants (6 700 ha) se caractérisent par un relief accidenté. L'**espace agricole** y a été **modifié ces dernières décennies** en raison notamment de la diminution du nombre d'exploitants, de l'agrandissement des parcelles et de l'augmentation de l'assolement en maïs.

Dans ce contexte, des **connexions écologiques** ont été **supprimées** et l'écosystème agricole s'est simplifié. Les populations locales souffrent des nuisances dues aux **ruissellements excessifs**. Les sols s'érodent plus facilement lors des épisodes pluvieux. La **petite faune** de plaine est **devenue plus rare**.



- L'objectif est de réduire l'érosion des sols et de la biodiversité. Les **partenaires impliqués** dans ce projet sont la Chambre d'agriculture, la Fédération de Chasse et la Fédération de Pêche des Ardennes.

- **Six agriculteurs** volontaires se sont engagés via la **signature d'un CPSE** sur cinq ans pour implanter 255 mètres linéaires (ml) de fascines (photo ci-dessus), 1180 ml de haie et 2,2 ha d'herbe et de bandes

enherbées. Ils seront rémunérés à hauteur de 1,8 €/ml de haies, 300 €/ha de bandes enherbées et 10 €/ml de fascine.

- Les semis d'herbe et les travaux d'implantation des haies et des fascines démarrés à l'automne 2023 se sont poursuivis en 2024 et sont maintenant terminés.

**Perspectives 2025** : Un accompagnement à l'entretien des aménagements, notamment des fascines, sera proposé aux agriculteurs impliqués dans le projet. Un suivi annuel permettra de contrôler l'état des aménagements. Des perchoirs et des caméras seront installés dans les haies pour réaliser des comptages nocturnes de la faune et ainsi vérifier si ces corridors écologiques récréés sont déjà utilisés.

Ce projet va aussi permettre, pour la première fois, de mesurer l'impact de pratiques agricoles sur la biodiversité aquatique via des pêches électriques.

### Le projet en chiffres

- 2 bassins versants
- 10 communes concernées
- 6 agriculteurs engagés sur cinq ans
- 255 mètres linéaires de fascines
- 2,2 ha d'herbe et bandes enherbées
- 1, 180 km de haie

### Les Partenaires Techniques et Financiers



## APILUZ : des bandes de luzerne pour nourrir les pollinisateurs en période de disette

Outre la restructuration du paysage par des aménagements végétaux pérennes, **d'autres initiatives se montrent efficaces pour développer la biodiversité locale**. C'est le cas des bandes de luzerne non fauchées du projet APILUZ.



### Apiluz, c'est quoi ?

Le projet APILUZ consiste à maintenir dans les parcelles de luzerne, des bandes non fauchées (BNF) de trois mètres de large.

Objectif : fournir aux pollinisateurs la ressource alimentaire qui leur manque pendant la saison de récolte des cultures (période de juin-juillet).

Ce projet répond au service que rend la pollinisation à l'agriculture.

### Le saviez-vous ?

Un hectare de bande de luzerne non fauchée :

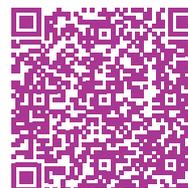
- fait vivre 160 000 abeilles
- constitue une niche écologique pour de nombreuses autres espèces entomologiques
- ainsi qu'un refuge pour certaines espèces aviaires.

### 2024 : passage de témoin à la filière luzerne

Sur les campagnes 2021, 2022 et 2023, le projet Apiluz a impliqué de nombreux partenaires techniques, opérationnels et financiers dont les six coopératives de déshydratation de luzerne du territoire.

- Un **bilan** de ces trois ans a été présenté au **printemps 2024**.
- Le suivi écologique a validé l'intérêt des BNF pour les pollinisateurs et les auxiliaires. Apiluz a également rendu fiers tous les producteurs qui y ont participé.

Pour en savoir plus sur Apiluz 2021-2023, scannez-moi !



### Apiluz en chiffres (chaque année)

- 2 400 agriculteurs impliqués
- 1 700 à 1 900 km de bandes de luzerne non fauchées
- Plus de 26 000 ha de luzerne concernés
  - sur sept départements : Marne, Aube, Ardennes, Meuse, Aisne, Yonne, Seine-et-Marne.

● Ce bilan positif a poussé la **filière luzerne** à trouver des solutions financières (fonds opérationnels européens notamment) pour **prendre en main le projet** et **le pérenniser** sur le terrain.

● **Symbiose** poursuit cependant le **suivi écologique** (10 parcelles suivies par RBA en 2024), la **communication vers le grand public** et l'animation du collectif d'acteurs.

**Perspectives 2025 : 600 panneaux** expliquant le projet, réalisés avec le soutien financier de la Fondation Crédit Agricole Nord-Est, seront implantés chaque campagne dès 2025 près des BNF en bords de chemins ou de route.

Vu les bénéfices démontrés du projet Apiluz pour la biodiversité et l'envergure de celui-ci, Symbiose et France Luzerne souhaitent rencontrer l'Inrae dans l'objectif de faire reconnaître les services environnementaux rendus par les BNF.



## Les Partenaires Techniques et Financiers



## RSE et Compensation écologique : Symbiose, prestataire des entreprises

### Parcs éoliens : instaurer des mesures de compensation écologique

Grâce à son **réseau de compétences** (expert écologiste, juriste foncier, animateur de territoire...) et son **réseau d'agriculteurs locaux**, Symbiose propose un **accompagnement de A à Z** pour les aménageurs de territoire comme les entreprises du secteur des énergies renouvelables.

La **méthode** proposée par Symbiose est **reconnue** depuis 2017 par la **DREAL Grand Est**.



#### Suivi du projet Total Energie (Marne)

Dans le cadre d'un **parc de 16 éoliennes** (Parc Vents de Moivre) déjà implantées dans la Marne sur les communes de la Chaussée sur Marne, Dampierre sur Moivre, Francheville, Omey, Pogny et Saint-Jean sur Moivre, Total Energie fait appel à Symbiose pour mettre en place des **mesures de compensation**.

- Des **bandes enherbées** (mélange de graminées, légumineuses et fleurs sauvages) et des **fenêtres aux alouettes** (placettes de 6 m X 6 m non semées dans les champs de céréales permettant aux alouettes d'avoir des zones préservées et protégées pour se nourrir et se reproduire) ont été implantées en 2022 et 2023.

- Ce projet a également donné lieu à des **animations** au sein de quatre **écoles primaires** sur le thème des énergies renouvelables et de l'environnement.

- Les **quatre agriculteurs** impliqués dans le projet ont signé un CPSE et sont rémunérés 25 €/an/fenêtre aux alouettes et 1500 €/an/ha de bande enherbée.

- Depuis 2024, la Fédération des Chasseurs de la Marne assure un **suivi des aménagements** pour observer leur fréquentation par l'avifaune et **conseille** les agriculteurs **sur l'entretien annuel** nécessaire pour les optimiser.

**Perspectives 2025** : Symbiose (au travers du CPIE Sud Champagne) et TotalEnergies réfléchissent à la mise en place d'un parcours pédagogique, à proximité des éoliennes, centré sur la biodiversité et les énergies renouvelables.

#### Le projet en chiffres

- 4 agriculteurs engagés
- 1,9 ha de bandes enherbées
- 12 fenêtres aux alouettes

#### Les Partenaires Techniques du projet Total Energie



SUD CHAMPAGNE



## Suivi du projet Innergex (Ardennes)

**Cinq agriculteurs** ont signé un CPSE dans le cadre du projet de compensation écologique du parc éolien des Plaines du Porcien de la société Innergex.

En 2021, des **haies** (2,3 km) ont été implantées ainsi que des **bandes enherbées** majoritairement en pied de haie. Les agriculteurs sont rémunérés 1,9 €/ml/an pour les haies.

● En **2024**, la Fédération des chasseurs des Ardennes a poursuivi le suivi des aménagements afin de s'assurer de leur bon développement et entretien.



### Le projet en chiffres

- 5 agriculteurs engagés
- 2,3 km de haies
- des bandes enherbées en pied de haie

**Perspectives 2025 :** Une plaquette de présentation des mesures et aménagements favorables à la biodiversité va être diffusée début 2025 pour sensibiliser l'ensemble des agriculteurs du territoire à cette thématique. Une formation à l'entretien des haies va être mise en place.

Pour en savoir plus sur  
l'accompagnement des projets  
d'énergie renouvelable  
par Symbiose,



scannez-moi !



## Partenariats scientifiques : du terrain aux publications

### URCA\* : poursuite du partenariat autour de la biodiversité du sol

\*Université de Reims Champagne-Ardenne

**Perspectives 2025** Montage d'un projet doctoral de recherche-action avec le département Gegena (Groupe d'Étude sur les Géomatériaux et ENvironnements Anthropisés) de l'Urca.

L'objectif est de :

- **comparer des pratiques culturelles** (agriculture conventionnelle, agriculture de conservation, bio, TCS) sur différentes tailles de parcelles pour identifier les contextes dans lesquels la biodiversité du sol est optimale,
- **analyser l'influence de ces pratiques** (type de production, taille des parcelles) **et des aménagements structurants** (haies, rangées d'arbres, bandes enherbées...) **sur les propriétés des sols et leur biodiversité** (insectes, champignons...),
- **apporter des connaissances aux agriculteurs** sur le sujet.



Pour en savoir plus sur le partenariat  
Symbiose-Urca 2021-2023

scannez-moi !



## PERSPECTIVES 2025



**Symbiose poursuit son action sur le territoire du Grand Est** notamment avec les projets déjà initiés en 2024 dans l'**Aube** (restauration et valorisation des mares du Chaourçois), la **Marne** (trame verte sur onze communes) et les **Ardennes** (lutte contre l'érosion des sols).

De **nouveaux projets** sont à l'étude.

- Suite au programme « Plantons des Haies » du Plan France Relance en 2022 qui n'avait pas pu répondre à toutes les demandes d'agriculteurs souhaitant implanter des haies, Symbiose va lancer un **projet** nommé **"Qualit'Haie"** pour une **prise en charge totale des coûts** de plantation et d'entretien de ces haies.

Un **cahier des charges spécifique** est en cours d'élaboration incluant des aménagements supplémentaires (agrains pour les oiseaux, points d'eau, perchoirs à rapaces, gîte à hérisson...) pour maximiser le développement de la biodiversité.

L'objectif est d'en planter **30 km dans la Marne** en levant des financements privés pour compenser la totalité des coûts engendrés pour l'agriculteur (implantation, entretien et perte de surface de production liée à la haie sur les dix premières années) estimés à 45 €/mètre linéaire.



## PERSPECTIVES 2025



- Des financements sont également recherchés pour **pérenniser les rideaux boisés de Soudron** dans la Marne (5 km sur 40 ha) constitués uniquement de résineux dont le mauvais état sanitaire actuel appauvrit la biodiversité. Or ils jouent un rôle écologique majeur dans cet espace où le taux de boisement n'est que de 4%. L'objectif est de remplacer les résineux dépérissants par des différentes essences de feuillus.

- Symbiose souhaite déployer plus largement les projets portés directement par les agriculteurs. Pour cela, un travail sur l'**acquisition de connaissances en matière de biodiversité** est nécessaire, la connaissance étant un préalable à l'action.

Pour ce faire, un **parcours de formation à la biodiversité** pour les exploitants sera lancé en février 2025 alliant présentation en salle, formation en ligne et sortie terrain pour leur apporter des connaissances sur la biodiversité, les aménagements agro-écologiques et leur entretien. L'objectif est de guider les participants **de l'idée à la concrétisation d'un projet** d'aménagements favorables à la biodiversité.



# SYMBIOSE REMERCIE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES AINSI QUE LES FINANCEURS PUBLICS

Grâce à votre engagement, **Symbiose**, association reconnue protection de l'environnement et d'intérêt général :

- **mobilise des compétences** d'experts et d'animateurs pour sensibiliser des agriculteurs et des citoyens dans le domaine de la biodiversité
- **crée et diffuse des fiches pratiques** pour les agriculteurs et viticulteurs (aménagements biodiversité, informations scientifiques et techniques...)
- **impulse des projets de territoire** portés par les acteurs locaux agissant au profit de la biodiversité
- **partage ses recherches et analyses** via des articles, des communiqués, des participations à des colloques...
- **intervient auprès des scolaires** pour des actions d'éducation à l'environnement.







# Symbiose

pour des paysages de biodiversité

Maison des Agriculteurs

2 rue Léon Patoux

CS 50001

51664 Reims Cedex

03 26 04 75 09

[contact@symbiose-biodiversite.com](mailto:contact@symbiose-biodiversite.com)

[www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com)



@SymbioseBiodiversite



Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

**Conception-Rédaction :** Symbiose - **Crédits photo :** J.Miroir ME - P. Bourguignon - RBA - Symbiose

**Impression :** Farman Communication

**Ce document a été imprimé sur du papier certifié PEFC**